



Alignement de maisons, parcelles 1152 à 1154, section A7 sur le cadastre de 1959.

IVR26_19792101666V

Auteur de l'illustration : Michel Thierry

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation